

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

PRESENTS : SAVOIE H - ZARAGOZA N - RIVIERE E – SOULERE A- ALQUIE D – BRUGUERA M- COURTADE F- KUSTRE CRAMPE C – MINCHELLA D- CAUSSIEU P- LESBARRERE F- VERGEZ O- PRISSE S- SOUBIROUS JB

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENT :

Secrétaire de séance : COURTADE F

Approbation du compte-rendu du 4 juillet 2024

VOTE : CONTRE – ABSTENTION SOULERE A BRUGUERA M CAUSSIEU P – POUR 9

Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire (DPMM) dans le cadre de sa délégation

- **DPMM N°1 /2024 Modification tarifs Salle Escalade**

Suite à une incohérence dans les tarifs de la salle d'escalade, le tarif "enfants 12-17ans" est passé de 3.50 € à 4.50 €.

- **DPMM N°2 /2024 Opération PARLEM**

L'opération PARLEM! permettant de proposer aux élèves une initiation à l'occitan-gascon sera reconduite pour l'année scolaire 2024/2025 pour un coût de 825 € par classe primaire et 412.50 € par classe maternelle.

- **DPMM N°3 / 2024 Subvention amendes de police**

Une demande de subvention au titre des amendes de police a été faite afin d'obtenir un financement pour l'achat des plaques de rues.

- **DPMM N°4 / 2024 Fonds de concours CCPVG projet structurant – Hôtel des Pyrénées**

Une demande de fonds de concours auprès de la CCPVG au titre de projet structurant a été faite pour un montant de 50 000 € pour la rénovation de l'Hôtel des Pyrénées. L'approbation de ce fonds de concours est à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.

- **DPMM N°5 / 2024 Fonds de concours CCPVG catastrophe naturelle**

Une demande de fonds de concours auprès de la CCPVG au titre de "catastrophe naturelle" a été faite pour le montant le plus élevé possible. Ce fonds de concours sera étudié pour le conseil communautaire de décembre 2024.

- **DPMM N°6 / 2024 Virement de crédit n°1 – Budget Principal**

Un virement de crédit du 023 au chapitre 65 a été effectué pour un montant de 98 000 €.

Daniel Minchella arrive à 18H37

1. Marchés publics

1.1 Marché de voirie

Lors du conseil municipal du 18 juin 2024 il avait été décidé de lancer un marché pour un accord cadre à bon de commande pour les travaux de voirie 2024/2025/2026.

La publication de ce marché a été faite le 19 juillet 2024. Les entreprises avaient jusqu'au 23 août 2024, 18h00 pour soumissionner.

2 entreprises ont remis une offre :

- Malet

- Orteu

Suite à analyse des offres, il est proposé d'attribuer ce marché à l'entreprise Orteu, arrivée en tête.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE :

- De retenir l'entreprise Orteu pour les travaux de voirie 2024-2025-2026

Olivier Vergez arrive à 18H38

VOTE : CONTRE – ABSTENTION SOULERE A – POUR 13

1.2 Consultation MOE Place de la Bergère

Monsieur le Maire délégué rappelle que lors du vote du budget 2024, la maîtrise d'œuvre pour la requalification de la place de la Bergère a été actée. Il indique que l'ADAC a été saisie pour nous accompagner dans ce projet et réaliser l'étude de faisabilité (**Annexe**).

Il est proposé de valider le principe d'aménagement proposé par l'ADAC et de lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre de ce projet.

VOTE : CONTRE CAUSSIEU P – ABSTENTION – POUR 13

1.3 Projet station de ski

Lors du conseil du 6 Mars 2024, nous avons retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre TIM / MDP pour nous accompagner concernant les projets sur le domaine skiable des Espécières. Durant l'été, l'équipe de maîtrise d'œuvre a travaillé sur la tranche ferme pour déterminer le projet. Il convient de retenir un des trois scénarios (**annexe**) pour engager la tranche optionnelle.

Hypothèse télésiège neuf :

VOTE : 14 CONTRE – ABSTENTION – POUR

Hypothèse télésiège déplacé :

VOTE : CONTRE MINCHELLA CAUSSIEU KUSTRE PRISSE SOUBIROUS – ABSTENTION – POUR 9

1.4 Menuiseries Station

Lors du vote du budget 2024 a été inscrit la réfection des menuiseries du centre des Especières pour un montant de 150 000 euros. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à M Estangoy, architecte, qui a permis de déposer une demande préalable de travaux, en cours d'instruction.

L'estimatif prévisionnel est d'environ 100 000 € et nécessite donc un marché au titre de la commande publique.

Il est proposé de lancer la consultation du marché de travaux.

VOTE : CONTRE MINCHELLA – ABSTENTION – POUR 13

2. Finances

2.1 DM

a) DM AEP

Dépenses : 6 000 €

Cpte 6068 autres matières et fournitures.....	450 €
Cpte 6135 Locations diverses	1.500 € (bouteille chlore)
Cpte 6227 frais actes et contentieux	1.500 € (commissaire enquêteur Arribama)
Cpte 6542 Créances éteintes.....	2 000 € (imposé Trésorerie)
Cpte 66112 Intérêts rattachements des ICNE.....	550 € (imposé Trésorerie)

Recettes : 6 000 €

Cpte 747 Subvention équilibre.....	6.000 €
------------------------------------	---------

VOTE : CONTRE – ABSTENTION – POUR 14

b) DM ASSAINISSEMENT

Dépenses : 20 000 €

Cpte 6063 fournitures entretien	9.000 € (trésor)
Cpte 611 Sous traitance	8.300 € (trésor)
Cpte 6542 Créances éteintes.....	1.000 € (imposé Trésorerie)
Cpte 66112 Intérêts rattachements des ICNE.....	1.700 € (imposé Trésorerie)

Recettes : 20.000 €

Cpte 747 Subvention équilibre.....	20.000 €
------------------------------------	----------

VOTE : CONTRE – ABSTENTION – POUR 14

c) DM STATION

Dépenses : 92.000,00 €

Cpte 66112 Intérêts rattachements des ICNE.....	1.700 € (imposé Trésorerie)
Cpte 6411 salaires et appointements	90.300 €

Recettes : 92.000,00 €

Cpte 7475 Subvention équilibre.....	72.000 €
Cpte 748 Autres subventions.....	20.000 €

VOTE : CONTRE MINCHELLA CAUSSIEU – ABSTENTION – POUR 12

2.2 Subvention aux budgets annexes

Monsieur le Maire délégué informe l'Assemblée que la trésorerie, en application de la règle fixée par l'article L.2224-2 du CGCT, demande qu'une délibération soit prise (en plus de la délibération du budget) afin de pouvoir réaliser le versement des subventions du budget principal aux budgets annexes.

a) Budget station de ski

Monsieur le Maire délégué indique que la subvention du Budget Principal vers le Budget Annexe Station de ski est de 892 000 €.

VOTE : CONTRE MINCHELLA CAUSSIEU – ABSTENTION PRISSE – POUR 11

b) Budget Le Desman

Monsieur le Maire délégué indique que la subvention du Budget Principal vers le Budget Annexe Le Desman est de 10 000 €.

VOTE : CONTRE – ABSTENTION – POUR 14

c) Budget AEP

Monsieur le Maire délégué indique que la subvention du Budget Principal vers le Budget Annexe AEP est de 97 900€

VOTE : CONTRE MINCHELLA – ABSTENTION – POUR 13

d) Budget Assainissement

Monsieur le Maire délégué indique que la subvention du Budget Principal vers le Budget Annexe Assainissement est de 55 700 €.

VOTE : CONTRE MINCHELLA – ABSTENTION – POUR 13

3. Bâtiments publics

3.1 Fixation loyers

a) École

Madame le Maire indique qu'un studio à l'école est disponible à la location. Compte tenu des loyers appliqués notamment à l'hôtel des Pyrénées ainsi que des travaux qui ont été effectués pour le remettre à neuf (cuisine équipée, etc) elle propose de fixer le loyer à 345 € afin d'établir une cohérence entre les différents loyers du parc locatif de la Commune.

VOTE : CONTRE – ABSTENTION – POUR 14

b) Mairie

Madame le Maire indique que les travaux de l'appartement précédemment occupé par Monsieur CHEVALIER sont terminés. Il convient donc de le mettre à la location et de fixer le montant du loyer. Elle propose 600 € mensuel hors charge.

VOTE : CONTRE MINCHELLA – ABSTENTION – POUR 13

4. Point intempéries

Madame le Maire rappelle :

- Déroulé des faits du 6 Septembre 2024
- Reconnaissance Etat catastrophe naturelle
- Etat des lieux + travaux en cours et/ou à envisager **par secteur**
- Réseau initiative

Questions diverses

- Actualités CCPVG/CSVB/Maison de santé
- Maison du Parc Gavarnie
- Ateliers Communaux Gavarnie
- Hôtel des Pyrénées
- Démission M.ZARAGOZA

Séance levée à 22H46